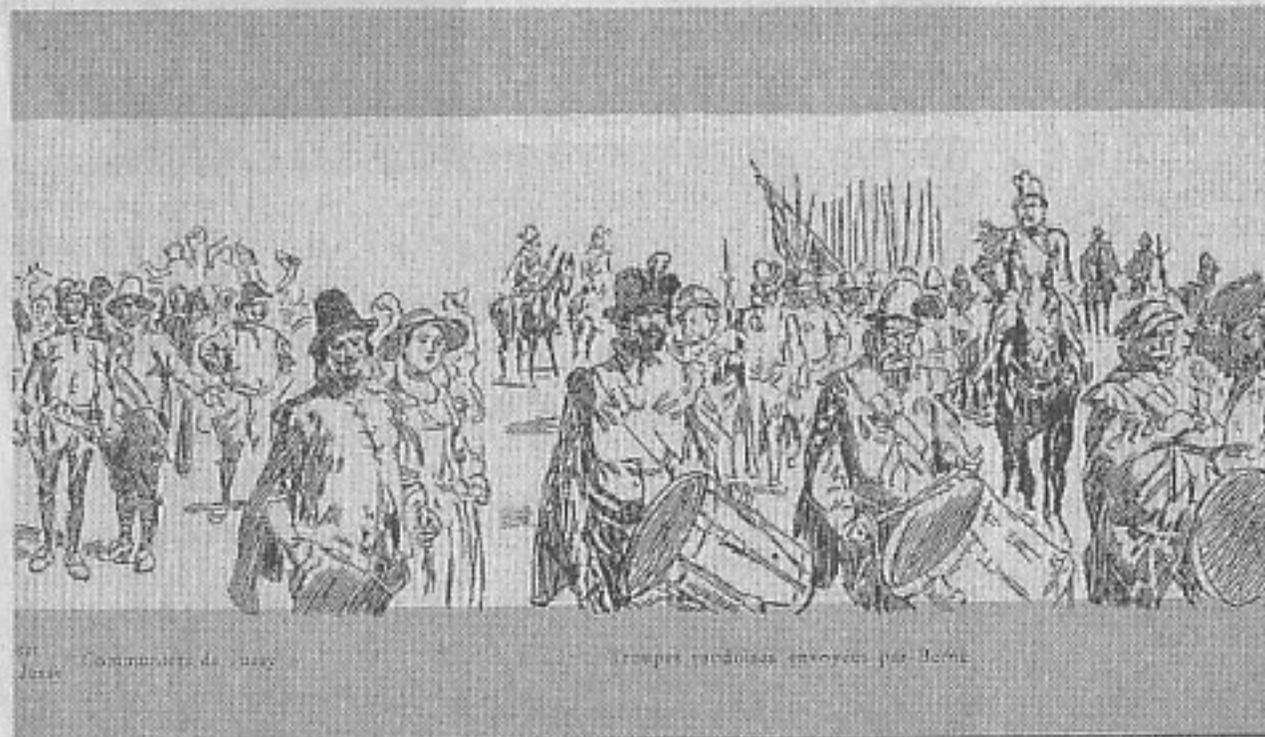


Evoquer le passé pour mieux construire l'avenir

C'est ce samedi, à Saint-Julien, que sera donné le coup d'envoi officiel des manifestations dédiées à la commémoration du Traité de Paix de 1603, entre la Savoie et Genève.

Pourquoi fêter avec un tel éclat le 400^e anniversaire de ce traité, somme toute peu connu de nos contemporains ?

« Tout simplement parce que 1603, c'est la signature, à Saint-Julien, le 21 juillet, de la paix entre Genève et la Savoie. C'est aussi la fin de plusieurs décennies de guerres fratricides, de famines et de tueries qui ont compromis jusqu'à l'existence même de notre région. C'est enfin le traité qui reconnaît, de manière durable, l'existence de Genève dans ses murs face aux ambitions territoriales du Duc de Savoie. Bref, grâce à ce traité arraché aux forceps, notre région a pu vivre et se développer en synergie et en paix de part et d'autre de la frontière pour donner, 400 ans plus tard, cet extraordinaire po-



Les Commisaires de Suisse

Groupes savoyards envoyés par Bernes

tentiel humain, économique et culturel qu'elle est devenue. ».

Avis aux sceptiques, l'édile de Saint-Julien, Jean-Michel Thénard, dispose de suffisam-

ment d'arguments pour légitimer les manifestations liées à la commémoration du Traité de paix de 1603.

La grand-messe débutera sa-

medi 22 mars (hasard ou ironie de l'Histoire, c'est un 21 mars que les négociations pour la paix débutèrent) à 14 h par le départ du défilé carnavalesque

qui sera accueilli, quelques minutes plus tard, par les autorités officielles françaises et suisses. On trouvera notamment, aux côtés de Jean-Michel Thénard, trois conseillers d'Etat suisse, MM. Moutinot, Lamprecht et Spoerri, mais aussi les édiles de Soral et Carouge, ainsi que le préfet Carengo et le sous-préfet Coron. Sans oublier les élus municipaux qui, pour certains d'entre eux, devraient se prêter au jeu des déguisements en costumes d'époque.

Nombreux sont ceux qui ont répondu présent à cette manifestation puisque le cortège, qui devrait être important, sera notamment composé de personnes de la MJC, du centre de loisirs de la MJC, du groupe de théâtre 1603, des associations "Vivre au Puy-Saint-Martin", "Paloma" et "Le Feuillu du Confignon", du Sou des écoles, des donneurs de sang, de l'Harmonie de Saint-Julien, des groupes "Tribales percussions", "Lou Galopins d'Tsandlien" et "Nevezadur"... et, paraît-il, plusieurs invités surprise.

Après ce lancement officiel, il faudra patienter jusqu'au 5 avril pour assister à de nouvelles festivités. En l'occurrence, il s'agira de la cuisson d'un pain vieux de 400 ans, celui que Suisses et Savoyards dégustaient en... 1603. Steve Blanc

Du 22 mars au 29 juin, trois mois de festivités pour commémorer la paix entre la Savoie et Genève.